

|  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|--|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <p>Jouve Antoine : Né le 2-12-1930 à Brest (Saint-Louis) ; 1855, prêtre, maître d'étude à Pont-Croix, puis vicaire à Plouguin ; 1871, recteur de Landudec ; 1875, recteur de Plounéour-Ménez ; 1903, chanoine honoraire ; 1906, maison Saint-Joseph ; décédé le 7-02-1908.</p> <p>Étude : <i>Semaine religieuse de Quimper et Léon</i>, 1908 p. 101-102.</p> |
|--|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Nous annonçons plus haut la mort de M. Jouve, chanoine honoraire, ancien recteur de Plounéour-Ménez, pieusement décédé à la maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon, dans sa 78<sup>e</sup> année. C'est le vendredi 7 Février, qu'il a rendu sa belle âme à Dieu, après avoir reçu en pleine connaissance les derniers sacrements.

Né à Saint-Louis de Brest le 2 Décembre 1830, ordonné prêtre le 2 Juin 1855, M. Jouve (Antoine-Paul) fut successivement vicaire de Plouguin (1850-1871), recteur de Landudec (1871-1875), puis de Plounéour-Ménez pendant 31 ans (1875-1906).

Avec M. Jouve, c'est une des figures les plus sympathiques du clergé du diocèse qui disparaît. Sa bonté était proverbiale, et, quand on parlait de lui, on ne le désignait guère que sous ce nom : le bon père Jouve. A cette grande bonté s'alliait un zèle ardent pour les âmes; et l'on peut dire que, partout où il a passé, il a laissé le souvenir d'un prêtre selon le cœur de Dieu.

Mais c'est surtout à Plounéour-Ménez que ses grandes et belles qualités purent se manifester dans tout leur éclat. Parmi les œuvres qui y rendront sa mémoire impérissable, il faut citer : l'église paroissiale embellie et richement meublée ; l'antique sanctuaire de N.-D. du Relecq, magnifiquement restauré ; une belle et vaste maison d'école, pour la construction de laquelle il a dépensé la plus grande partie de son patrimoine.

Tant de bonté et de générosité ne pouvait pas ne pas porter de fruits. Aussi la population de Plounéour-Ménez qui, jusqu'à lui, avait la réputation d'être plutôt défiante vis-à-vis de ses prêtres, s'était-elle peu à peu laissée gagner par son nouveau recteur. En se faisant aimer lui-même, il y fit aimer le prêtre ; ce qui permit à des collaborateurs dévoués de compléter son œuvre et de faire tomber bien des préjugés.

L'attachement de Plounéour pour son pasteur se manifesta dans deux circonstances mémorables : par une joie délirante, lors de son élévation à la dignité de chanoine, et, plus tard, par des regrets douloureux, lorsque, fatigué, il dut quitter ses chers paroissiens, qu'il aimait à appeler son « bon petit peuple », pour se retirer à la maison Saint-Joseph.

Il convenait que le pasteur, qui avait tant aimé sa paroisse et qui en était si aimé, vint reposer au milieu de ses ouailles ; et la splendide manifestation de sympathie qu'il nous a été donné de voir, à l'occasion des funérailles, montre assez que ceux qui en avaient pris l'initiative ne s'étaient pas trompés sur les sentiments de la population de Plounéour-Ménez. Il n'est pas exagéré de dire que toute la paroisse y a pris part. Tout le long du parcours sur le territoire de Plounéour, aux carrefours des chemins, c'étaient des groupes d'hommes et de femmes qui, ne pouvant aller jusqu'à l'église, avaient tenu à venir saluer la dépouille mortelle et à réciter une prière pour leur regretté pasteur; à 1000 mètres du bourg, le clergé paroissial, entouré de nombreux prêtres et d'une foule qu'on peut évaluer à 500 ou 600 personnes, était venu au-devant du char funèbre. Auprès de l'église, la place était noire de monde et, lorsque l'office commença, la vaste enceinte était archicomble.

Malgré la coïncidence du dimanche, une quarantaine de prêtres étaient présents, la plupart venus de très loin. Nous avons remarqué dans l'assistance : MM. les chanoines Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix, Poulhazan, curé-doyen de Briec ; M. le curé de Saint-Thégonnec,

M. le Supérieur de la maison Saint-Joseph, MM. les Recteurs de Saint-Martin de Morlaix, de Commana, de Plogonnec, de Pleyber-Christ et des environs; M. de Kervénoaël ; professeur au Grand-Séminaire, les anciens vicaires de Plounéour-Ménez, les prêtres originaires de la paroisse, etc., etc.

Quand les dernières prières furent dites au cimetière, ce fut un long défilé devant la dépouille mortelle, et l'attitude émue de toute cette population montrait à tous combien elle était heureuse de posséder son vieux recteur et combien il pouvait compter sur les prières de son ancienne paroisse.

Plaise à Dieu que la présence au milieu d'eux, des précieux restes de leur pasteur, rappelle toujours aux paroissiens de Plounéour-Ménez que la meilleure manière d'honorer sa mémoire est d'être fidèle à ses enseignements et d'aider ses successeurs par une docilité confiante, à maintenir intacts les droits de l'Eglise et de notre sainte Religion; tout particulièrement dans la période si troublante que nous subissons.

J. C.

Le service de huitaine pour M. le chanoine Jouve sera chanté à Plounéour-Ménez le jeudi 20 Février, à 10 heures.

*Semaine Religieuse de Quimper et Léon*, 14 Février 1908, p. 101.